



FICHE D'INSCRIPTION 2026/27

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e.mail :

Comment m'avez-vous connue ?

Profession / entreprise :

Pathologies, douleurs physiques, traitement médical :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES : Les présentes conditions s'appliquent à toute activité mise en œuvre par A-Corps Pilates. L'accès à ces services est subordonné à l'engagement du client à les respecter.

- 1- **Le client s'engage à être transparent sur son état de santé et à signaler toute pathologie ou traitement médical en cours.** Il s'engage à fournir un certificat médical et à **tenir informé le coach de toute modification connue de son état de santé.**
- 2- Les séances sont payables à l'avance. **Tout forfait commencé est dû en entier.**
- 3- **Toute séance non annulée au moins 10h à l'avance est dûe ; cette durée est de 24 h pour les cours privés.**
- 4- Les forfaits de 5 séances ont une validité de 6 semaines ; celles de 10 séances ont une validité de 4 mois, celles de 20 séances, de 6 mois et demi et enfin, celles de 35 et de 65 séances , de 10 mois fermes.
- 5- **Les forfaits de 35 et 65 séances pour les cours collectifs vont de début septembre à fin juin. Les séances devront être réalisées au 1er juillet 2027 au plus tard ; celles non utilisées avant cette date seront perdues. Tous les forfaits doivent être soldés fin juin.**
- 6- Si les 35, 40 (2X20 séances) ou 65 séances ont été utilisées avant la fin juin, il est possible d'acheter des séances à l'unité sur la base du dernier forfait pour terminer l'année scolaire.
- 7- **Afin de garantir la disponibilité des places pour chacun et faciliter le suivi, les élèves des cours collectifs doivent se positionner sur un créneau de cours régulier** (ex : tous les lundis à 18h).
- 8- **Les élèves des cours collectifs peuvent, sous réserve de place disponible, s'inscrire à un autre créneau que celui qui leur est habituel pour rattraper une ou plusieurs absences.**
- 9- Pour des raisons de congés ou d'un nombre insuffisant d'élèves, un cours collectif peut être annulé ou reporté.
- 10- Les cours collectifs ont une durée de 45 min environ, les cours privés de 1h.
- 11- Les techniques de détente pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la santé publique.

Conditions lues et acceptées le (date) :

Forfait choisi et règlement :

Créneau(x) choisi(s) :

Signature :